



Titre professionnel EMPLOYÉ(E) COMMERCIAL(E) EN MAGASIN

Le titre professionnel Employé(e) commercial(e) en magasin, une formation qualifiante délivrée par le ministère du travail, permet d'acquérir les compétences pour contribuer au développement de l'activité commerciale d'un magasin.

OBJECTIFS

- Acquérir les compétences professionnelles nécessaires à l'obtention du titre professionnel d'employé(e) commercial(e) en magasin délivré par le ministère du travail, niveau 3.
- Ce titre professionnel en alternance vous permet de contribuer au développement de l'activité commerciale du magasin.

PRÉ-REQUIS

Savoir de base : lire et écrire en langue française et compter.

NIVEAU 3
CAP BEP

Durée de la formation en centre (en heures)

419 h en centre de formation sur 12 mois
(1 jour en centre de formation
et 4 jours en entreprise)

Lieu de la formation et date de la prochaine session :

Démarrage des sessions :
Lorient : octobre
Vannes : octobre

Modalités d'accès

Sélection sur dossier de candidature (CV, lettre de motivation, relevés de notes et/ou appréciations de maître de stage), tests de connaissance et entretien oral de motivation.

PROGRAMME

- Approvisionner un rayon ou un point de vente :
 - Préparer les marchandises en vue de leur mise en rayon
 - Assurer la présentation marchande des produits dans le magasin
 - Participer à la gestion et à l'optimisation des stocks d'un rayon
- Accueillir et accompagner le client dans un point de vente :
 - Accueillir, renseigner, orienter et servir le client sur la surface de vente
 - Enregistrer les marchandises vendues et encaisser les règlements

Débouchés, métiers visés

Le-la titulaire du titre professionnel d'employé(e) commercial(e) en magasin peut exercer dans différents secteurs d'activités comme les grandes et moyennes surfaces alimentaires ou spécialisées, les boutiques, le commerce de gros, les métiers suivants :

- Employé(e) de libre-service
- Employé(e) commercial(e)
- Employé(e) de rayon
- Vendeur(se) en alimentation
- Caissier(ère)
- Hôte(sse) de caisse

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques, mise en pratique en entreprise lors de l'alternance et à partir du magasin école, analyse de pratique, examens blancs
- Modalités d'évaluation : Évaluation régulière des acquis en cours de formation, évaluations semestrielles (épreuves blanches), session de validation de la certification avec un jury de professionnels habilités par le ministère du travail.

Taux d'obtention de la certification (moyenne des deux dernières promotions) Une promotion en cours (session en juin 2021)

Accessibilité aux personnes handicapées Oui

Tarifs Frais de scolarité pris en charge par l'OPCO de l'entreprise

Possibilités de valider un ou plusieurs blocs Oui

Equivalences Néant

Suite de parcours possible Titre professionnel AMUM (niveau 4)

Passerelles Néant



CONTACT



Clara Gaudin : c.gaudin@arep56.fr
02 97 69 00 44
secretariat@arep56.fr



www.arep56.bzh

